



Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 6 février 2017

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

Transfert de la compétence information jeunesse :

Lors de sa séance du 16 février 2017 la CCPA a approuvé la modification statutaire visant à transférer à la Communauté de Communes la compétence Information Jeunesse. Les Communes ont ensuite 3 mois pour délibérer. Le projet jeunesse communautaire est bâti sur 3 axes dont les objectifs sont ainsi définis :

Pour l'axe 1 : des objectifs éducatifs, qui sont :

- ↳ Favoriser l'épanouissement des jeunes (renforcer l'estime de soi, prendre soin de soi, valoriser les compétences de chacun)
- ↳ Accompagner et soutenir les jeunes dans leur parcours de vie, en leur permettant de préparer leur vie professionnelle, accéder au logement, développer leur mobilité.
- ↳ Favoriser la participation et l'implication des jeunes dans la vie locale et dans la vie du territoire.

Pour l'axe 2, il s'agit de poursuivre ou de mettre en place :

- ↳ L'animation du réseau des animateurs jeunesse et des structures
- ↳ L'accompagnement des élus dans l'émergence et le développement de projets jeunesse dans leur commune
- ↳ L'animation du réseau de partenaires jeunesse

L'axe 3 se propose de soutenir les familles dans leur fonction parentale, d'accompagner les parents et de rechercher leur implication.

Cette compétence permettrait la mise en place d'un Point Information Jeunesse (PIJ) communautaire. Florent CHIRAT précise que ce transfert de compétence s'accompagnerait de la reprise du PIJ de l'Arbresle et de ses moyens (dont un local et un agent à temps plein).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce transfert de compétence.

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Le Conseil Communautaire a acté la mise en place de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ainsi que les modalités de fonctionnement de cette instance. La CLECT a pour mission principale d'établir un rapport portant évaluation des charges transférées.

Chaque commune est représentée au sein de cette Commission par un titulaire et un suppléant (quelle que soit la taille de la commune), il appartient aux conseillers municipaux de désigner ces deux représentants. Philippe VERNY se propose comme titulaire et Cédric BLANC pour le poste de suppléant. Ils sont tous deux élus à l'unanimité.

Police pluri-communale :

Florent CHIRAT présente au conseil le projet de convention relative à la mise en place du service de police pluricommunale de la Vallée de la Brévenne, qui a pour objet de créer un service commun de police municipale (moyens humains et matériels) sur plusieurs communes.

Huit Communes sont intéressées par ce projet (L'Arbresle, Bessenay, Bibost, Courzieu, Eveux, Sain Bel, Saint Julien sur Bibost et Savigny), dont 6 sur un emploi du temps hebdomadaire défini (pour un total de 70 heures) et 2 communes (Bibost et St Julien sur Bibost) ponctuellement, pour des manifestations, afin d'accompagner les élus dans la mise en place et le respect des arrêtés de voirie nécessaires aux règles de sécurité.

Les employés resteront rattachés administrativement à la Mairie de L'Arbresle, cette Commune refacturera aux autres communes.

Le Conseil Municipal approuve et autorise le Maire à signer le projet de convention, pour une durée de 3 ans.

Compte-rendu du Conseil Municipal

du 27 mars 2017

Début à 20h

Présents : Sylvie CARRET, Florent CHIRAT, Marthe CHIRAT, Françoise COUSIN, Alain FARJOT, Cyrille GOUTTE, Cédric BLANC, Philippe JAILLET, Pascaline RONCHIETTO, Chantal SAUVANT, Thierry VANEL et Philippe VERNY

Absents excusés : Bertrand GIROUD, Jean-Marc MAZALLON et Marie-Charlotte SIMON

Secrétaire de séance : Philippe Verny

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie est présente.

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost

Taxe d'Assainissement : fixation des tarifs de la part communale

Florent CHIRAT rappelle à l'assemblée que la redevance d'assainissement est destinée à financer les charges du service d'assainissement de la commune, tant les dépenses de fonctionnement et d'entretien du service que les installations.

Le conseil municipal a compétence pour fixer le tarif qui a été revalorisé le 29 avril 2016, il n'avait pas été augmenté depuis sa mise en place en 2006. Cette redevance est composée d'une part fixe qui s'élève à 15 € / foyer par semestre et d'une part variable : 0,80 € / m³ (uniquement pour les foyers raccordés à l'assainissement collectif).

Florent CHIRAT précise que ces tarifs en vigueur, sont toujours inférieurs aux taxes appliquées sur les communes voisines. Cette revalorisation de la taxe d'assainissement est d'autant plus nécessaire que la Commune doit rejoindre le syndicat de gestion intercommunal d'assainissement (SIABA) à compter du 1^{er} Janvier 2018, ce syndicat prendra en charge les investissements futurs nécessaires pour l'agrandissement de la station d'épuration ainsi que les frais de fonctionnement. Cependant, afin de favoriser notre adhésion, il est indispensable de caler progressivement nos tarifs avec ceux appliqués sur le territoire.

Après délibération, à l'unanimité, les conseillers fixent la part communale d'assainissement à 1,10 €/m³ pour la part variable et à 20 € la prime fixe semestrielle.
Délibération adoptée à l'unanimité.

Acquisitions de terrains

Florent CHIRAT propose aux conseillers d'acquérir du terrain (578 m²) à M. Nayrand Gilbert afin d'aménager une aire de jeux et faire une liaison entre la salle polyvalente et le bâtiment ex école du bas. Le prix a été convenu à 3 € / m².
Le conseil autorise le maire à engager la procédure avec le cabinet notarial.

Budget de la commune

Approbation du Compte Administratif 2016

Le doyen de l'Assemblée, en l'occurrence Thierry VANEL, prend la présidence pour l'approbation du Compte Administratif. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes du budget communal 2016 présentés par Philippe VERNY.

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
	EUROS	EUROS	EUROS
RECETTES	160 100,11 Ö	391 483,24 Ö	551 583,35 Ö
DEPENSES	265 210,26 Ö	352 869,96 Ö	618 080,22 Ö
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 105 110,15 Ö	38 613,28 Ö	- 66 496,87 Ö

Le compte administratif est adopté à l'unanimité

Approbation du Compte de Gestion 2016

Le Conseil Municipal approuve également à l'unanimité le Compte de Gestion de la Trésorerie, conforme au Compte Administratif de la Commune.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité

Vote des taux d'imposition 2017

Le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition 2017 comme suit :

Taxe	Taux 2016 St Julien (%)	% Augmentation du Taux	Taux 2017 St Julien (%)	Taux Bibost 2017 (%)	Taux Moyen CCPA 2015	Taux moyen Departementa l 2015	Taux Moyen National 2015
Taxe d'habitation	12,68%	2,00%	12,93%	15,71%	13,53%	19,66%	24,19%
Taxe foncier bati	16,69%	2,00%	17,03%	15,58%	16,52%	18,63%	20,59%
Taxe foncier non bati	40,29%	2,00%	41,09%	44,59%	43,05%	39,35%	49,15%

Les taux d'imposition sont adoptés à l'unanimité

Vote des subventions aux associations 2017

Le Conseil Municipal décide de verser aux associations en 2017 les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2017
Fanfare l'Echo des Vallons	220,00 €
APE Cantine scolaire	3 100,00 €
Amicale des pompiers Bessenay	200,00 €
Tennis Club de la Brevenne	15,00 €
Association Solidarité Partage	144,75 €
ADMR de Bessenay (portage repas)	1 700,00 €
Prévisionnel soutien aux associations	1 700,00 €

Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter à la section d'Investissement du budget communal 2017 la moitié du résultat excédentaire de la section de fonctionnement (à la clôture 2016), soit : 38 521,22 € (à l'article 1068).

Vote du Budget primitif 2017 de la Commune

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	233 857,77 €	410 571,55 €	644 429,32 €
DEPENSES	233 857,76 €	410 571,55 €	644 429,31 €

Le budget primitif 2017 est adopté à l'unanimité

Budget Assainissement

L'assainissement collectif communal fait l'objet d'un budget annexe au budget principal dont les recettes sont alimentées par les taxes de redevance assainissement perçues sur la consommation d'eau évoquées plus haut. Dans l'attente de la réalisation de l'extension de la station, les frais de fonctionnement sont réduits au minimum (entretien + frais d'analyses et de contrôles).

Approbation du Compte Administratif 2016

Thierry VANEL, doyen de l'assemblée, reprend la présidence pour l'approbation du Compte Administratif du budget assainissement 2016, qui présente un résultat excédentaire. Le Conseil Municipal approuve les comptes à l'unanimité.

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
	EUROS	EUROS	EUROS
RECETTES	5 570,11 Ö	9 011,81 Ö	14 581,92 Ö
DEPENSES	381,84 Ö	6 377,09 Ö	6 758,93 Ö
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 188,27 Ö	2 634,72 Ö	7 822,99 Ö

Approbation du Compte de Gestion 2016

Le Conseil Municipal approuve également le Compte de Gestion de la Trésorerie pour le budget assainissement 2016.

Vote du Budget primitif Assainissement 2017

Le budget primitif assainissement 2017 est voté comme suit :

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	47 580,21 Ö	17 621,32 Ö	65 201,53 Ö
DEPENSES	47 580,21 Ö	17 621,32 Ö	65 201,53 Ö
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 Ö	0,00 Ö	0,00 Ö

Commission Voirie

Cyrille GOUTTE fait un point sur l'entretien des voiries.

Voies communales :

L'entreprise PERRET procède actuellement au curage des fossés sur une partie de la commune

Voies communautaires :

Elagage en cours par l'entreprise VERNAY : VC 202 entre la Bigaudière et Ancy.

Les emplois partiels seront effectués semaine 15.

Commission Bâtiments :

Cédric BLANC fait part au Conseil du fait que le contrat APAVE concernant la vérification des installations électriques et fluides, alarmes incendies et désenfumage pour les bâtiments communaux est en cours de renégociation afin d'en maîtriser les coûts.

Le contrat de maintenance des extincteurs ne sera pas reconduit avec l'entreprise Desautel, au profit d'une autre proposition moins onéreuse.

Commission Scolaire

Chantal Sauvant informe les conseillers que le Conseil d'École a abordé la question du temps de pause déjeuner des élèves, actuellement de 11h30 à 13h.

Une demi-heure supplémentaire (11h30-13h30) permettrait une pause déjeuner plus confortable pour les enfants étant donné les 2 services nécessaires à la cantine.

Les parents d'élèves à travers un sondage se sont prononcés en majorité favorable.

La MJC est consultée afin de chiffrer l'impact sur le coût du périscolaire et des TAP.

La décision n'est à ce jour pas arrêtée.

Commission Communication

Françoise COUSIN présente le « Mém'asso 2017 », un dépliant annuel présentant d'une manière plus synthétique que le « Memento associations 2016 » les associations de Bibost et Saint Julien sur Bibost avec des coordonnées à jour.

Il sera soumis aux associations pour mise à jour et approbation.

Commission Fleurissement

Le 22 mars au siège de la région à confluence, les représentants de la commune ont participé à la remise du diplôme « ville et village fleuris » correspondant à l'obtention de la 1^{ère} fleur pour la commune.

Commission Culture et Bibliothèque

Le dispositif « bébé lecteur » est une des actions phares du Schéma départemental de lecture publique, voté par l'assemblée départementale du Rhône. Dès 2017, et pour les années suivantes, le Département du Rhône offrira, à tout enfant né ou adopté au cours de l'année précédente, un album unique, choisi, imprimé, et édité par lui. Un prix a été créé afin de récompenser la création de cet album « bébé lecteur » à destination des tout-petits. Les parents des enfants nés ou adoptés (moins de 3 ans) en 2016 seront invités par courrier à se rendre à la bibliothèque.

Prochains conseils municipaux : Vendredi 19 mai 2017 à 20h00. Lundi 3 juillet 2017 à 20h00.
Séance levée à 23h15

ZOOM sur....le hameau de TYR par l'Association Patrimoine Saint Julien Bibost

Etymologie : TYR signifie la haie Anciens noms : THIRY, TIRY, TIYR

Le hameau de TYR est situé pratiquement au centre de la commune sur le « plat de Tyr », il domine la vallée du Conan.

Evolution de la population :

1841 : 68 habitants, 1846=59 hbts (13 maisons), 1851 : 60hbts (15 maisons), 1872 : 49hbts, 1911 : 28hbts (9 maisons), 1936 : 36hbts (10 maisons), 1956 : 57hbts, 2016 : 21hbts

La guerre de 1914-1918 :

-NAYRAND Jean Etienne décédé le 4 décembre 1914 en Alsace à Largitzen à 29 ans
-BOISSET Antoine (domicilié à la Croix de Tyr) décédé le 19 mars 1916 à BACCARAT décédé le 19 mars 1916 à BACCARAT (Meurthe et Moselle) à 34 ans.

Au XX siècle

On trouvait à TYR des artisans :

- Un menuisier charron : Pétrus BROSSAT (son atelier était au bourg), il réparait les bois des galoches.
- Un tonnelier menuisier : Pierre GIROUD
- Une lavandière à domicile : Marie BROSSAT

Agriculture :

Dans les fermes il y avait des vaches laitières. On produisait du lait, du vin, des céréales. Autrefois il y avait 8 fermes. M. DUMAS ramassait le lait avec son cheval et sa charrette.

Extrait du registre paroissial :

Le 30 juillet 1717 je soussigné curé de St Julien et Bibost ay béni une croix de pierre laquelle a été construite à Tiri par Monsieur Ponet bourgeois de Lyon...

En 1724 Thyry dépendait du domaine de Monsieur de la Roüillère.

Extraits « d'histoires du temps passé »

Le 21 juin 1794 entre midi et une heure un orage mêlé de pluie et de grêle avait ravagé

Tiry enlevant non seulement la grande partie de la récolte mais en dévastant les fonds. Ce qui avait porté la désolation dans l'âme de tous les habitants, attendu que les prés et terres endommagés ne pourront de plusieurs années être réparés, pas même ensemencés.

Le 11 juillet 1800 sur les quatre heures après-midi le tonnerre gronda et fût suivi d'une grêle qui tomba avec impétuosité sur le hameau de Tiry.

Les blés de mars qui n'étaient pas encore récoltés sont absolument perdus. La vigne qui avait déjà souffert de la gelée de printemps a été frappée avec tant d'impétuosité que les 2/3 de la récolte en vin a été emportée.

Le 16 janvier 1898 Les chemins

Monsieur le Maire met sous les yeux du Conseil Municipal le dossier concernant le projet de chemin vicinal ordinaire n°3 de St Julien à Tyr. Il y a eu une réclamation, celle de Monsieur ROZIER Claude qui conteste l'utilité de ce chemin et se plaint que par la suite de l'exécution de ce projet il aura plusieurs arbres fruitiers sacrifiés et diverses parcelles morcelées et qui ne pourront plus être cultivées.

A l'heure actuelle

Il reste 2 fermes (Nayrand, Giroud).

Les fruits rouges (cerises, fraises, framboises) ainsi que l'élevage des moutons sont les principales productions. Les vaches à viande ont remplacé les vaches laitières.

Ferme Reverdy

Ferme typique à cour fermée du 19^{ème} siècle avec son balcon, ses aîtres en pierre jaune, ses peintures murales, son matériel et son mobilier d'époque.

Possibilité de la visiter (contact Françoise Mathieu Montrottier).

Les fermes autrefois

Boisset, Reverdy (2 fermes), Chirat, Nayrand, Lagoutte puis Giroud, Peylachon, Bastion.



Mairie de Saint Julien sur Bibost

ASSOCIATION GYM'S - La Boite à Idées

Après avoir soufflé ses 30 bougies, l'association Gym's cherche....un nouveau souffle!
Les années Gymnastique, les années Step, les années Zumba, les années Stretching ont déjà réjoui des centaines d'adhérents, mais en 2017, l'association a besoin de RENOUEVEAU !

Nous ouvrons donc notre Boite à Idées à l'ensemble des habitants de Saint Julien (et des alentours).

N'hésitez pas à nous faire part de vos envies sportives :

→Par mail : carolegalliano@orange.fr

→Tel/SMS : 06 63 35 27 25

ou à l'oral, auprès des membres du bureau : Fabienne Vernay, Isabelle Chirat, Sophie Goutte, Gaëlle Guinet, Isabelle Arlin, Carole Galliano

Toutes vos idées sont les bienvenues, pour que vive et perdure notre association"



Embouquinez-vous !

L'équipe de la **bibliothèque municipale** vous propose une boite à dons en libre-service 24h/24h. Vous y trouverez des livres, magazines, pour adultes, enfants et quelques jeux parfois.

On ne sait pas qui les a mis là, qui les a lus avant ni qui les prendra !

La boite à lire est située près du portail de l'école, avec une possibilité de stationnement : vous aurez tout le temps de farfouiller et de trouver un improbable livre qui vous plait et ... de l'emporter !

Vous, en retour, avez lu un livre, un magazine, l'avez-vous aimé ? Donnez-le en le plaçant directement dans la boite.

Katherine Mansfiel écrit que « Le plaisir de lire est double quand on peut partager avec un autre les mêmes livres »

Cette année **les Ptits Gones** ont décidé de décaler le chant du mai à cause de la fête des classes, nous passerons donc chanter sous les fenêtres le samedi 29 avril à la place du dimanche 30.

Suite à l'Assemblée générale, la composition du bureau a été renouvelée :

- Présidente : Laurine Farjot
- Vice-président : Lylian Mazallon
- Trésorière : Mélanie Dessaintjean
- Vice-trésorière : Amelie Farjot
- Secrétaire : Valentin Revais Galliano
- Vice-secrétaire : Jade Revais Galliano
- Comité inter-sociétés : Maxime Verny et Nathan Antoine
- Responsable communication : Juliette Vidal Lujan.

De plus, l'association dit « au revoir » à plusieurs personnes qui se sont beaucoup impliquées pendant plusieurs années : Guillaume Antoine, notre ancien président, Gautier Cousin et Romain Verny qui ont fait partie du bureau, ainsi qu'Aurélien Josserand.

Chaque année les départs sont de plus en plus nombreux face à des entrées qui, elles, se font rares, nous rappelons donc à tous les jeunes qui ont entre 15 et 25 ans que l'association leur est ouverte.

Vous pouvez nous contacter grâce à notre compte Facebook (Ptits Gones) ou bien en appelant Laurine Farjot au 06 38 40 51 47.

Le samedi 13 mai 20h00
à la salle polyvalente de st Julien sur Bibost

sera donné le « concert de printemps » organisé de **l'association musicale « l'Echo des Vallons »**.

Cette année nous accueillons les 60 choristes du chœur « Tutti Chanti » de Lyon, dirigé par Vérane Bourger. « Chœur et Echo » et la « Bambane compléteront un programme que nous avons voulu riche et diversifié.

Nous vous attendons nombreux venir encourager chanteurs et musiciens réunis.

Entrée: 7 €.



lien *Chœur « Tutti Chanti » mai 2014*



Cette année, **l'APE, la micro-crèche et les P'tits Gônes** s'associent pour organiser une journée dédiée à la famille.

Pour ce faire, des minis-foulées (parents-enfants, parcours adaptés en fonction de l'âge), une marche découverte autour du village, un espace animation (châteaux gonflables, maquillages...) ainsi qu'une buvette et un repas vous seront proposés.

L'ensemble des bénéfices récoltés seront entièrement reversés à l'association des nez rouges.

Informations et pré-inscriptions par message au **06 76 94 92 93** ou par mail à **tousenbaskets@yahoo.fr**.

Nous vous attendons nombreux **le dimanche 28 mai 2017 à partir de 10h30** dans le but de partager un moment convivial en famille.



Informations

Les élections

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

Les élections législatives se tiendront les dimanches 11 juin et 18 juin 2017.

L'unique bureau de vote de la commune est ouvert de **8 heures à 19 heures, à la mairie**.

A votre agenda

Avril 2017

Vendredi 21 : Le passage du Rallye de Charbonnière,

Samedi 22 : Les éliminatoires boulistes secteur double (Saint Pierre la Palud)

Dimanche 23 : 1^{er} tour des élections présidentielles

Samedi 29 : Les chanteurs du mois de MAI arpenteront le village, les P'tits Gônes

Les éliminatoires secteurs quadrette quatrième (à Fleurieux sur l'Arbresle)

dimanche 30 : La Fête des classes en 7

Mai 2017

Samedi 6 et

Dimanche 7 : Challenge du groupement Haute Brévenne (à Brussieu)

Dimanche 7 : 2nd tour des élections présidentielles

Samedi 13 : Concert chorale et bambanes

Samedi 20 et

Dimanche 21 : Challenge du groupement à St Julien/B.

Dimanche 28 : Journée dédiée aux familles, APE, micro-crèche, P'tits Gônes